



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE
L'ASSOCIATION DES'LICES D'OPERA**

SAISON 2016-2017

Association : DES' LICES D'OPERA

Siège social : Opéra National de Lorraine 1, rue Sainte Catherine, 54 000 Nancy

Le vingt-neuf novembre deux mille dix-sept à 18 heures, les membres de l'Association DES' LICES D'OPERA se sont réunis au Grand Foyer de l'Opéra national de Lorraine sur convocation du conseil d'administration par courrier électronique 15 jours avant la date de l'AG

L'assemblée était présidée par Mô FRUMHOLZ en sa qualité de président

Le secrétariat de séance était assuré par Marcelle WYNCKE

Le vérificateur aux comptes était Michel BRUNGARD.

L'ordre du jour

1. Rapport moral 2016-2017. Vote
2. Rapport financier pour l'exercice 2016-2017, budget prévisionnel rapport du vérificateur aux comptes. Vote
3. Questions diverses

Mô Frumholz ouvre la séance et indique que le quorum est atteint, donc que l'Assemblée générale peut délibérer. 24 membres actifs ont été destinataires de la convocation, 21 sont présents ou représentés.

1) Rapport moral

Mô Frumholz rappelle les activités qui se sont déroulées au cours de la saison 2016-2017, celle des 10 ans de Des'Lices d'Opéra avec comme thématique *L'opéra ça intrigue !*

Voir le document joint

Des'lices d'Opéra

Le **rapport moral** a été soumis à un vote à main levée et a été adopté à l'unanimité par les membres actifs présents plus procurations.

Des remerciements sont adressés à Mô pour son dévouement à l'association.

2) Rapport financier

- Nelly NOEL, trésorière, présente le rapport financier. Chaque membre actif dispose d'un tableau présentant la synthèse du budget. En partie gauche, l'exercice 2016-17, en partie droite l'exercice 2015-2016.

Compte tenu de l'état de la trésorerie, il est proposé de maintenir le montant des cotisations, soit : adhésion individuelle : 38 euros, adhésion couple : 65 euros, cotisation des juniors : 11 euros.

- Michel Brungard vérificateur aux comptes indique qu'il a examiné les comptes et qu'il a pu consulter sans problème les pièces qu'il a demandées à vérifier. Il demande que quitus soit donné à Nelly NOEL Trésorière et Marc BURY Trésorier-adjoint pour leur gestion rigoureuse des comptes et pour le travail sérieux accompli.

Le **rapport financier** a été soumis à un vote à main levée et a été adopté à l'unanimité par les membres actifs présents plus procurations.

3) Question diverses

Aucune question diverse, l'assemblée générale statutaire est déclarée close à 19h10.

Nancy, le 29 novembre 2017

La Présidente

Mô Frumholz

La Secrétaire de séance

Marcelle Wyncke